

# Agent de service médico-social

**Vous souhaitez travailler dans le secteur de la santé ? IRFA Sud vous propose de monter en compétences en vous formant sur le titre professionnel Agent de service médico-social et devenir un professionnel de l'hygiène et du service.**

## PROFIL ET PRÉREQUIS

Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire et compter en langue française)  
Positionnement ou entretien diagnostique préalable à l'entrée en formation.  
Formation accessible aux demandeurs d'emploi et salariés.

## OBJECTIFS

Valider le titre professionnel **Agent de service médico-social** niveau CAP et être capable à l'issue de la formation de réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux de l'établissement et contribuer aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne.

## PROGRAMME

La formation **Agent de service médico-social** est composée de 3 modules (CCP – Certificat de Compétences Professionnelles).

### **Bloc 1 : Réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents**

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bio nettoyage des chambres et des surfaces

### **Bloc 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement**

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

### **Bloc 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé**

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

[FICHE RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES FRANCE COMPÉTENCE \(RNCP35028\).](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35028/)  
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35028/>)

## MODALITÉS D'EXAMEN

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

## Où se former

- Agde
- Bagnols-sur-Cèze
- Montpellier
- Narbonne
- Nîmes
- Perpignan
- Albi
- Montauban
- Toulouse

## Validation visée

- Titre professionnel de niveau 3 (niveau CAP)

## Financement

- AFPR
- AIF
- Agefiph
- Apprentissage
- CPF
- CPF de transition
- Contrat de professionnalisation
- Pro-A

## Durée

- 399 H + 140 H de stage
- Durée Indicative Individualisée selon les besoins
- Accessible en formation continue ou alternance
- 12 mois en alternance
- Entrées séquencées tous les deux mois

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

## **EMPLOI VISES PAR LA FORMATION Agent de service médico-social**

- agent de service hôtelier
- agent hôtelier
- agent de service logistique
- agent de service hospitalier
- agent de service hébergement
- agent de service intérieur

## **SUITES DE PARCOURS POSSIBLES**

Suite à l'obtention du titre professionnel Agent de service médico-social niveau CAP, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau BAC.

### **FINANCEMENT DE LA FORMATION**

[Vous êtes salarié/e ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

[Vous êtes demandeur d'emploi ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

### ***Accessible aux personnes en situation de handicap***

[Accompagnement renforcé mis en place. \(https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/\)](https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

Maj 25/10/2022